

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 4 OCTOBRE 2021

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2021;
 - 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de 2747-7702 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 172, rue des Métiers afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Yvan Trépanier concernant l'immeuble situé au 812, 6^e Avenue Ouest afin de régulariser l'implantation des bâtiments accessoires sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Mikael Foucalt concernant l'immeuble situé au 5612, chemin Lemerise afin de permettre la construction d'un garage isolé sur la propriété;
 - 4.4 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'installation d'enseignes sur pellicules adhésives dans les vitrines de la façade avant du bâtiment situé au 121, 1^{re} Avenue Est (Bistro Mediterraneo);
 - 4.5 Adoption du calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil municipal;
 - 4.6 Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes;
 - 4.7 Adjudication du contrat pour la fourniture des végétaux requis pour l'aménagement des parcs et espaces verts 2022;
 - 4.8 Adjudication des contrats d'approvisionnement d'essence, de produits pétroliers et de carburant d'aviation pour l'année 2022;
 - 4.9 Adoption de la semaine du pardon à la bibliothèque municipale d'Amos;
 - 4.10 Adjudication du contrat pour la conception, l'acquisition et l'installation d'équipements de jeux pour enfants au parc Bélanger;
 - 4.11 Renouvellement de la délégation de monsieur Bernard Blais, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au Regroupement des partenaires en développement social d'Amos-région;
 - 4.12 Autorisation au directeur général de procéder à l'embauche de personnel;
 - 4.13 Autorisation de signer un contrat de travail avec un contremaître des équipements récréatifs;
 - 4.14 Engagement d'un contremaître au Service des travaux publics;
 - 4.15 Engagement d'un mécanicien-répartiteur;
 - 4.16 Autorisation de signer une entente contractuelle avec le directeur général, monsieur Guy Nolet;
 - 4.17 Nomination de Jean-Michel Rheault à titre d'inspecteur municipal;
 - 4.18 Autorisation de signer un contrat de gestion et d'entretien avec Immeubles Jackand inc. pour l'immeuble du 241 chemin du Moulin;

- 4.19 Autorisation de signature des baux des locataires du 241, chemin du Moulin;
 - 4.20 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 021 000 \$ qui sera réalisé le 28 octobre 2021;
 - 4.21 Avenant à l'entente de location avec l'organisme Corporation communautaire d'Amos;
 - 4.22 Renouvellement des ententes relatives à la protection contre l'incendie avec un certain nombre de municipalités et la MRC d'Abitibi pour son territoire non organisé (tTNO) Lac-Chicobi (Guyenne);
 - 4.23 Autorisation de signer un contrat de location d'un chargeur sur roues pour le déneigement du 241, chemin du Moulin;
 - 4.24 Autorisation de signer une entente de collaboration avec la Corporation les résidences du Pavillon Amos pour des logements sociaux ou abordables;
5. Procédures :
- 5.1 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-1172 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
 - 5.2 Adoption du premier projet de règlement n° VA-1172 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
6. Dons et subventions :
- 6.1 Aide financière accordée à la Corporation de développement communautaire d'Amos (CDC);
7. Informations publiques;
- 7.1 Félicitations à monsieur Sébastien Lemire, réélu député d'Abitibi-Témiscamingue;
 - 7.2 Félicitations à madame Sylvie Bérubé, réélue députée Abitibi - Baie-James – Nunavik – Eeyou;
 - 7.3 Félicitations aux récipiendaires de la 23^e édition du prix Reconnaissance Thérèse Pagé;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.